

Section Inspection

**ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 3-0677 rév. 7**

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

**RIA ENVIRONNEMENT
5 Impasse du Bois
ZA de Kerstran 1
56400 BRECH
SIREN : 484441704**

satisfait aux exigences de la norme : **NF EN ISO/CEI 17020:2012**
fulfils the requirements of the standard :
et aux règles d'application du Cofrac
and Cofrac rules of application
en tant qu'organisme d'inspection de type / *As an inspection body of type : C*

Un organisme de type C est un organisme fournissant des services d'inspection autres que de tierce partie indépendante à son organisation mère ou à d'autres clients.
A type C body is a body supplying inspection services other than "third party" to its parent organization or to other clients.

pour les domaines d'activités de / *for the domaine of activities of :*

ENVIRONNEMENT / ENVIRONMENT

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante / *which activities are precisely described in the following technical annex :*

3-0677-1 Rév. 7

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique.
and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.
Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Granting date : 01/03/2015*
Date de fin de validité / *Expiry date : 29/02/2020*

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

La Directrice de Section,
The Section Director,

Carole TOUSSAINT

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 3-0677 Rév. 6. *This certificate cancels and replaces the certificate N° 3-0677 Rév. 6.*
Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS
Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031 www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

N° 3-0677-1 Rév. 7

Organisme d'inspection accrédité :

RIA ENVIRONNEMENT
 5 Impasse du Bois
 ZA de Kerstran 1
 56400 BRECH

PORTEE D'ACCREDITATION	
N°12 - ENVIRONNEMENT	
Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspection (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
12.2 - Eau	
12.2.1 - Contrôles de réception des réseaux d'assainissement neufs <ul style="list-style-type: none"> ➤ Contrôle de compactage par la méthode au pénétromètre dynamique ➤ Inspections visuelles ➤ Contrôle d'étanchéité 	<p>Arrêté du 22 juin 2007 relatif à la collecte, au transport et au traitement des eaux usées des agglomérations d'assainissement ainsi qu'à la surveillance de leur fonctionnement et de leur efficacité, et aux dispositifs d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique supérieure à 1,2 kg/j de DBO5 (article 7) Fascicule 70 du CCTG - Ouvrages d'assainissement Fascicule 71 du CCTG - Fourniture et pose de conduite d'adduction et de distribution d'eau NF EN 1610 - Mise en oeuvre et essai des branchements et collecteurs d'assainissement</p> <p>Guide technique ASTEE (ex AGHTM) pour la réception des réseaux d'assainissement neufs pour les organismes accrédités COFRAC : Contrôle de compactage par la méthode au pénétromètre dynamique</p> <p>Guide technique ASTEE (ex: AGHTM) pour la réception des réseaux d'assainissement neufs pour les organismes accrédités COFRAC : Inspections visuelles.</p> <p>Guide technique ASTEE (ex AGHTM) pour la réception des réseaux d'assainissement neufs pour les organismes accrédités COFRAC : Contrôle d'étanchéité.</p>

12.3 - Réservoirs contenant des liquides inflammables**12.3.1 - Contrôle d'étanchéité des réservoirs enterrés de liquides inflammables et de leurs équipements annexes**

Arrêté du 18 avril 2008 modifié relatif aux réservoirs enterrés de liquides inflammables et à leurs équipements annexes soumis à autorisation ou à déclaration au titre de la rubrique 1432 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement

Arrêté du 15 avril 2010 modifié relatif aux prescriptions générales applicables aux stations-service soumises à déclaration sous la rubrique n°1435 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement

Circulaire d'accompagnement de l'arrêté du 18 avril 2008 relatif aux réservoirs enterrés de liquides inflammables et à leurs équipements annexes soumis à autorisation ou à déclaration au titre de la rubrique 1432 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement- Ref BRTCIP/2008-266/AL

- Contrôle de l'étanchéité des réservoirs enterrés et de leurs équipements annexes
 - Méthode acoustique
 - Méthode hydraulique
- Contrôle des systèmes de détection de fuite

Accréditation Non Valable

Liste des Implantations concernées par l'accréditation octroyée

IMPLANTATIONS	ADRESSE	TELEPHONE	TELECOPIE
Agence de Brech	5 Impasse du Bois ZA de Kerstran 1 56400 BRECH	02 97 24 13 18	02 97 24 13 65

Date de prise d'effet : **01/03/2015**Le Responsable d'Accréditation Pilote
*The Pilot Accreditation Manager***Hélène GIBIERGE**

Accréditation Non Valide

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 3-0677 Rév. 6.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet - 75012 PARIS

Tél. : 33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21

Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr